

<http://pierrealainmillet.fr/Prevention-et-gestion-des-dechets>



Conseil de métropole du 20 janvier 2020

# Prévention et gestion des déchets

- Interventions - Conseil métropolitain du Grand Lyon -

Date de mise en ligne : lundi 20 janvier 2020

---

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

---

**Cette délibération est l'occasion d'un commentaire sur le grand écart entre le discours tenu du zero déchets et la réalité vécue par les habitants de nos communes.**

**Si nous voterons cette subvention, nous restons critiques de cette dénomination "zero déchets". Non, un déchet n'est pas le diable qu'il faudrait dénoncer. Le déchet est consubstantiel à la vie humaine, et la bonne gestion de ces déchets est un apprentissage citoyen aussi bien en camping qu'en jardinage ou en randonnée. Le zero déchet, au-delà d'un cas d'étude abstrait, ne répond à aucune réalité sociale ou économique actuelle. Ce n'est pas parce-que quelques-uns peuvent vivre en générant 100 fois moins de déchets que la moyenne des habitants que cela devient un objectif politique légitime.**

Nous avons un objectif de réduction de 15% à partir d'un niveau plutôt correct par rapport à d'autres métropoles, mais qui reste élevé, et surtout, qui s'est dégradé ces deux dernières années. C'est cela le défi auquel nous sommes confrontés et qui a conduit à la feuille de route du tri des déchets délibérée en 2018, dont les premières actions ont donné des résultats en 2019 mais dont l'effet sur la réduction des déchets par habitant, le niveau et la qualité de la collecte sélective viendront, espérons-le, en 2020.

Donc, nous répétons que l'urgence, ce sont les efforts d'un coté pour sanctionner beaucoup plus systématiquement les comportements inciviques, et on ne peut que se satisfaire des débats parlementaires sur la vidéo-verbalisation des depots sauvages. De l'autre, il faut faire évoluer les comportements d'une majorité d'habitants dans des actions réalistes et non punitives, ne considérant pas par exemple qu'il y a nécessairement quelqu'un à la maison prenant le temps de préparer chaque jour un repas sans aucun produits préparés. Je suis le premier à apprécier parfois de prendre mon temps dans un joli petit marché provençal pour décider du menu du repas à partir des envies de produits de producteurs, mais le plus souvent en semaine, je privilégie une cuisine rapide, et qui consomme donc des marchandises préparées et emballées.

Nous considérons donc que les moyens de la prévention restent insuffisants, et nous demanderons dès le début du prochain mandat que la feuille de route soit évaluée fin 2020 pour que ses moyens soient adaptées pour tenir l'objectif de 15% de réduction.

Il est d'ailleurs frappant de constater que nous avons mis en oeuvre l'extension des consignes de tri sans aucune campagne de communication, sans pratiquement aucune information des habitants, à tel point que pour la plupart, on ne sait pas très bien s'il faut appliquer les nouvelles règles ou les anciennes. On m'a dit en commission que nos centres de tri étaient tous opérationnels pour accepter tous les plastiques, mais je n'en étais pas sûr... Que peuvent bien en penser la majorité des habitants ?

De même, nous sommes interrogatif sur la qualité de service actuelle à partir de nombreux témoignages de difficultés de collecte, notamment dans les quartiers populaires, mais sans doute pas seulement. Pouvons-nous avoir un indicateur régulier sur le nombre de points de collecte non collectées par quartier et les raisons et actions mises en oeuvre pour y remédier.

Oui, vraiment, au lieu de parler d'une société de zero déchet qui n'existe pas, nous devrions être beaucoup plus concentré sur les moyens de la prévention et de la qualité de la collecte.